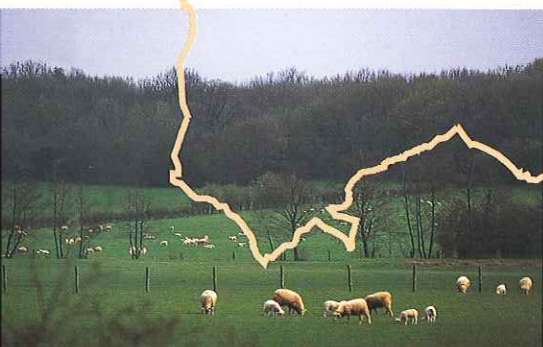
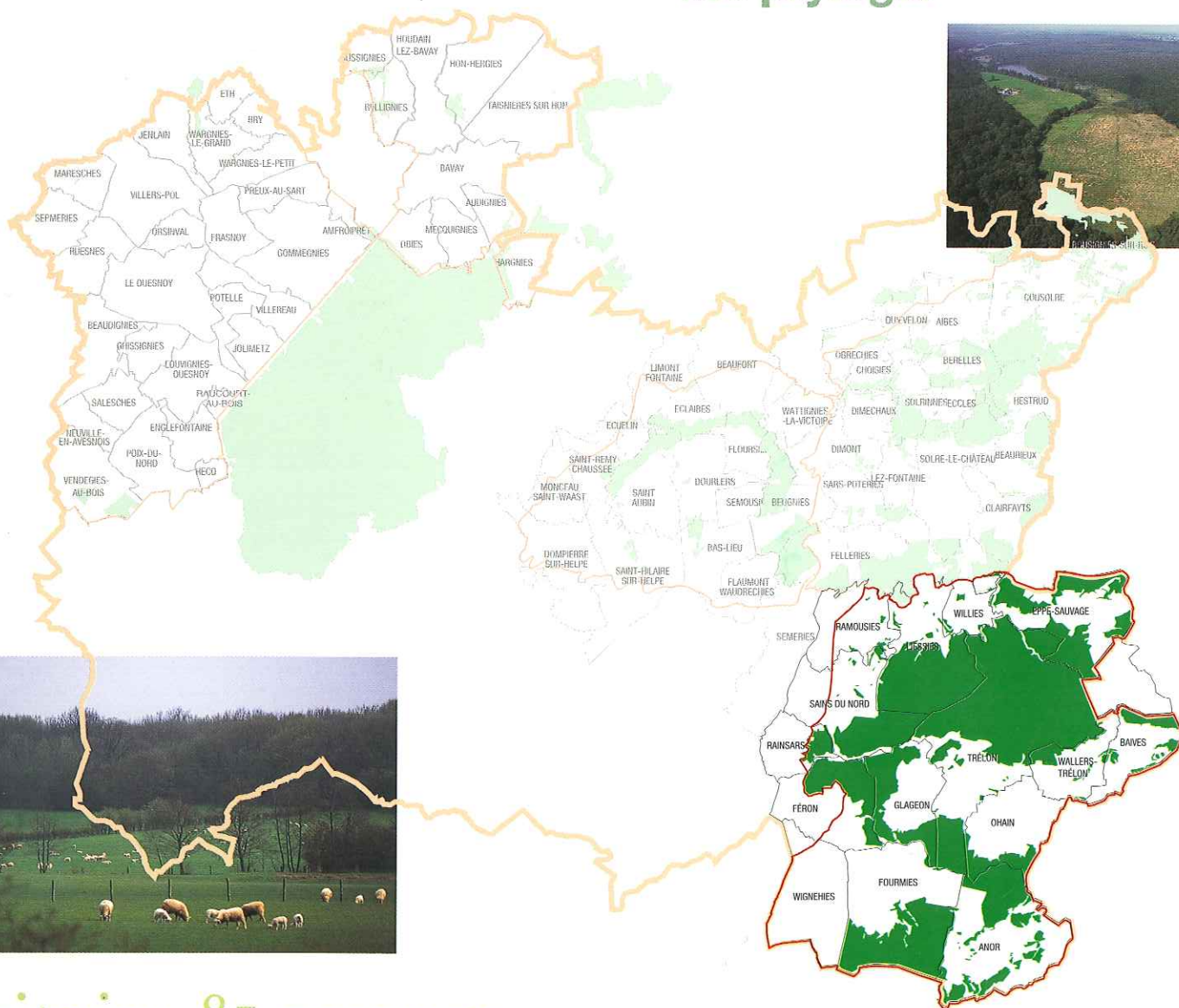




# La Fagne de Trélon

## Guide technique des paysages



territoire & paysage



Parc  
naturel  
régional

Ce guide présente les paysages du territoire du **Contrat de Développement Rural** de Fourmies Trélon, regroupant les **communautés de communes Action Fourmies et environs** et **Guide du pays de Trélon**.

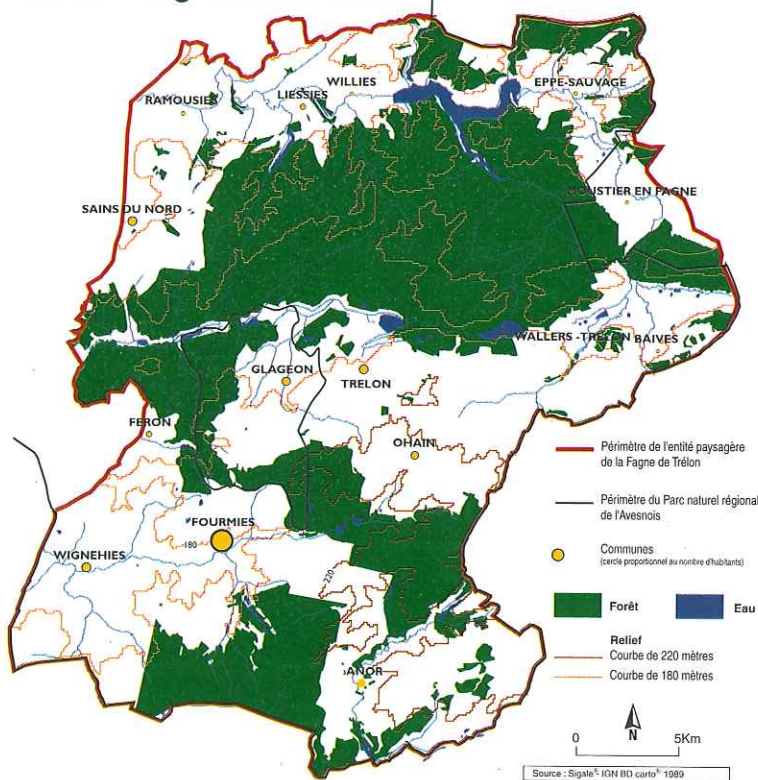
Elaboré en collaboration avec le CAUE du Nord, il constitue un **outil d'informations** sur les caractéristiques paysagères spécifiques à l'entité paysagère de la Fagne de Trélon, et d'autre part un **outil d'aides à la décision** grâce à l'analyse et à la mise en évidence de l'évolution des problématiques paysagères.

Ce document s'inscrit dans la politique du Parc naturel régional de l'Avesnois et complète, à une échelle plus fine, la politique paysagère du Conseil Général du Nord.

Il se situe également à l'interface des orientations générales de la **Charte du Parc** et des **actions communales et intercommunales**.

Destiné aux élus et aux acteurs locaux, ce **document de travail** à caractère informatif peut être considéré comme une contribution à la mise en place de projets de territoires.

## Les éléments structurants de la "Fagne de Trélon"



# Entité paysagère de La Fagne de Trélon

## Fiche de présentation

### Description

**Sous la forme d'un vaste plateau** orienté Sud est - Nord ouest et parcouru par un réseau hydrographique dense, la "Fagne de Trélon" présente des conditions naturelles difficiles ; forêt épaisse, omniprésence de l'eau, sols froids.

Le mot Fagne désigne le Hêtre *Fagus* qui jadis dominait la région. Cette zone d'eau stagnante de tourbière et de marécage a forcé ses habitants à s'adapter à cet environnement. Les vallées des deux Helves ont constitué une voie naturelle de passage à travers la forêt.

Puis des défrichements successifs ont permis l'installation de noyaux de vie et l'émergence de l'agriculture. Enfin, la présence en abondance de cette eau a favorisé le développement de moulins et de forges.

Le paysage actuel, témoin de ces évolutions, est caractérisé par la perception de l'**horizon boisé**, structuré par l'**alternance du relief** et rythmé par l'**enchaînement des cours d'eau et étangs**. La "Fagne de Trélon" apparaît ainsi comme une **immense forêt parsemée par de nombreuses clairières**.

Le Nord présente un **caractère rural** affirmé avec une activité agricole dominante. Tandis que le Sud, marqué par un passé industriel important au XIX<sup>ème</sup> siècle, connaît un **développement urbain prononcé**.

La "Fagne de Trélon" se limite au Nord à la Fagne de Solre-le-Château, à l'Est au niveau de la frontière Belge, et au Sud elle est délimitée par le périmètre du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. La limite Ouest correspond au passage vers le pays des Helves où le bocage est plus dense et les horizons boisés moins présents.

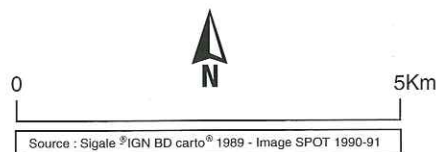
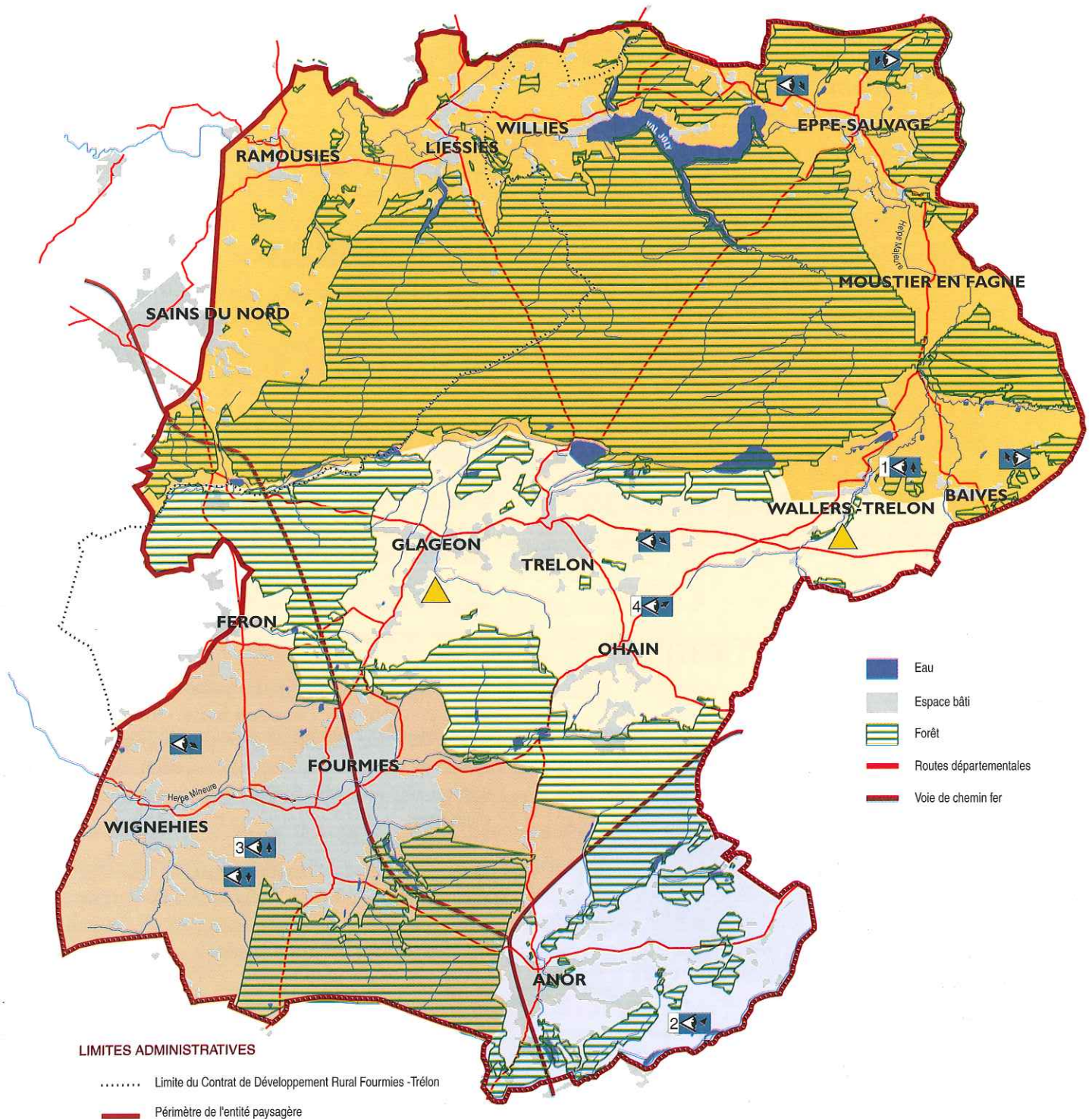
### L'occupation du sol / superficie totale : 21027 Hct

espaces boisés	42,2%	espaces urbanisés et industriels	7%
prairies	46,6%	eau	2%
cultures	2,2%		

# Guide technique des paysages

## Parc naturel régional de l'Avesnois

# Les unités paysagères



# Description

Ces unités résultent d'une analyse plus fine au sein de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon. Chaque unité offre une homogénéité d'ensemble, avec ses propres traits caractéristiques, à prendre en compte dans des projets de territoire.

## La haute vallée de l'Helpe Majeure

La vallée est marquée par l'alternance de vallons et de dépressions qui rythme ce paysage et offre des horizons de visions variés. L'**Helpe Majeure**, véritable **fil conducteur de la vallée**, est bordée de **prairies bocagères** qui s'étendent jusqu'aux lisières forestières. A proximité de sa source, la vallée est encaissée et assure une ambiance paysagère plus intime avec l'emprise visuelle de la forêt toute proche. Les villages, organisés le long d'axes routiers, offrent une architecture typique avesnoise et sont accompagnés par de nombreuses fermes isolées qui rappellent l'importance de l'**activité agricole** de la vallée.



1

La vallée de l'Helpe Majeure à Baives

## Le plateau d'Anor

Ce **vaste plateau** est entouré de ruisseaux encaissés qui le démarque du reste de la « Fagne de Trélon ». Il est parcouru par un réseau de routes secondaires dense ponctué par un habitat dispersé. Un **maillage bocager serré** accompagne ce dispositif et l'ensemble assure une ambiance « feutrée ». Chaque virage est l'occasion de découvrir un des **nombreux édifices religieux** disséminés sur l'ensemble du territoire. De légères ondulations du plateau laissent découvrir des horizons plus profonds à partir de points hauts.

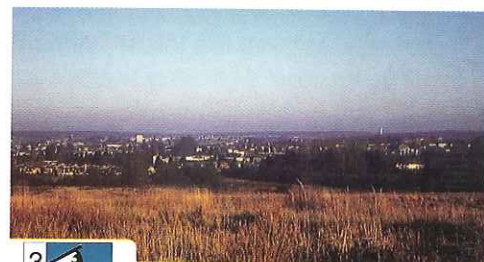


2

Forêt, eau et bocage à Anor

## La haute vallée de l'Helpe Mineure

L'**Helpe Mineure**, **axe structurant** de la vallée, a servi de base à la mise en place et à l'organisation de Fourmies et Wignehies. Puis le développement des communes s'est effectué au niveau des versants le long d'axes secondaires et a colonisé peu à peu le milieu naturel. Marquées par un caractère urbain, de nombreuses extensions urbaines côtoient les cultures et les prairies juste à proximité de la forêt. Cette enclave dans la Fagne de Trélon offre ainsi un **paysage composite** caractérisé par l'interpénétration du **rural** et de l'**urbain**.



3

La vallée de l'Helpe Mineure à Fourmies

## La clairière de Glageon-Trélon-Ohain

**Vaste clairière** organisée autour d'une vallée principale et bordée de plateaux incisés de ruisseaux, cette clairière présente un caractère mixte. **Paysage de transition** entre une zone à dominante rurale au Nord et un secteur à tendance urbaine au Sud, différentes tendances paysagères se dégagent. L'habitat des centres bourgs, rappelant le développement industriel passé, s'insère dans une **ambiance bocagère générale**. Ce maillage, dense autour des villes, constitue le trait identitaire de l'unité. Il côtoie les cultures se développant sur les plateaux et constituant des ouvertures visuelles tranchant avec le confinement assuré par la haie.



4

La prairie bocagère à Ohain

# Un patrimoine de Qualité

Le paysage résulte des conditions offertes par le milieu naturel et des activités exercées par l'homme. L'interaction entre ces deux composantes est à l'origine de ce patrimoine remarquable.

## Le patrimoine naturel



Vue des Monts de Baives et de la Vallée de l'Helpe Majeure

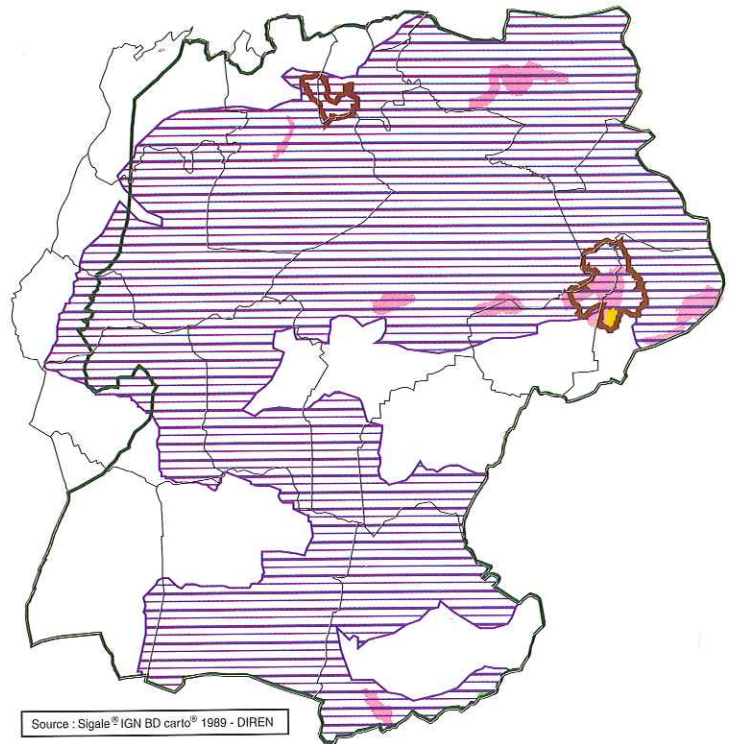
La forêt est l'**élément majeur identitaire** du paysage de la Fagne de Trélon. Cet épais manteau aux volumes irréguliers est creusé par les vallées des 2 Helpes dont le rôle dans la structuration du paysage est essentiel. L'entité paysagère, bien que marquée par cette prédominance, présente d'autres milieux intéressants : **prairies bocagères, zones humides et pelouses calcicoles.**

La diversité et la richesse de ces espaces naturels valent à une grande partie du territoire d'être répertorié par le Parc naturel régional de l'Avesnois comme **zone majeure d'intérêt écologique et paysager** à préserver, gérer et valoriser.

Ce pays aux sols peu fertiles poussa l'agriculture à se spécialiser dans la prairie bocagère. Ce bocage structure le paysage de clairières et l'enchaînement des haies assure des fonctions tant paysagères qu'agricoles.

Les nombreux étangs, milieux humides et cours d'eau dispersés sur l'ensemble du territoire rythment ce paysage et révèlent une faune et une flore spécifique.

Enfin la présence du calcaire a permis le développement d'un cortège floristique à **haute valeur patrimoniale** au niveau des monts de Baives classé en Réserve Naturelle Volontaire.



Source : Sigalé® IGN BD carto® 1989 - DIREN

— Périmètre de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon  
— Limites communales

### Zones d'Application Prioritaire Ecologiques (d'après la charte du Parc naturel régional de l'Avesnois)

P1 site d'intérêt écologique majeur



P2 zone d'intérêt écologique majeur



### Zones d'Application Prioritaire Paysagères (d'après la charte du Parc naturel régional de l'Avesnois)

Site inscrit



Réserve Naturelle Volontaire



## Le patrimoine architectural

Le patrimoine architectural illustre les adaptations au milieu naturel et reflète les activités et les coutumes.



Oratoire - Anor

Les **matériaux locaux** (pierre bleue, argile, bois et l'ardoise exploitée non loin) ont été largement utilisés dans les constructions et ont ainsi façonné une identité. Quant aux cours d'eau, ils ont servi d'axe de développement aux villes et villages et accueillis des forges et des moulins (comme celui encore visible de Wallers Trélon).

Sur l'ensemble du territoire, **les fermes en un seul bloc** destinées à l'élevage côtoient celles, plus récentes, à **cour carré** destinées à la polyculture. Au Sud, les traces de l'essor industriel du textile et de la verrerie sont encore visibles à travers les bâtiments industriels et les cheminés des filatures.

Témoin du profond sentiment religieux des habitants, de nombreux **oratoires** et **chapelles** sont disséminés sur le territoire. A ceux-ci s'ajoutent les églises remarquables, les kiosques et les belles demeures.



Wallers-Trélon

# Les orientations paysagères

Ces orientations ont été mises en évidence à partir d'une analyse paysagère (prospection de terrain, rencontre avec les différents acteurs locaux, entretien individuel avec chacun des élus du territoire). Elles découlent de la mise en évidence des problématiques paysagères identifiées sur les cartes de synthèse suivantes.

Les propositions détaillées ci-après ne sont pas classées par priorité d'action.

## Maîtriser les boisements en terres agricoles

L'ensemble de la Fagne de Trélon est touché par les plantations en terres agricoles dont l'intégration paysagère dépend de leurs localisations et de leurs orientations (cf carte p.6). Ces boisements de milieu de vallée réalisés de façon compactes et très homogènes sont ceux qui ont le plus d'impact visuel. Ces plantations altèrent l'homogénéité du paysage et constituent un risque de fermeture des vallées (en particulier celle de l'Helpe Majeure). **Il est donc nécessaire de maîtriser ces boisements et ne pas entrer dans une logique de plantations systématiques.** D'où l'importance d'**informer**, de **sensibiliser** et de choisir le cas échéant, les essences qui s'inscriront le mieux dans le site (tant au niveau paysager, qu'écologique).

## Lutter contre le recul du bocage

La culture se développe en Fagne de Trélon et se traduit par un retournement des prairies. Cette tendance est liée aux mutations du monde agricole et à la recherche de pratiques plus économiquement viables. Cette évolution est accompagnée bien souvent par le gommage du maillage bocager, élément structurant de ce paysage de clairière dont le rôle écologique et anti-érosif est essentiel. Cette perte d'identité offre des espaces monotones qui ne participent plus à l'organisation et à la structuration du parcellaire et des villages. **Il serait donc judicieux de conserver et de conforter «la ceinture bocagère» autour des villages**, et ce travail d'analyse et de hiérarchisation doit être inséré dans les démarches liées à l'aménagement du territoire. De plus il est nécessaire de rechercher un équilibre entre maillage bocager minimal et exploitation agricole viable.

Evolution de la surface de culture en Fagne de Trélon

Année	1963	1987	1997
Surface (en hct)	193	269	490

## Mieux insérer le bâti agricole dans le paysage

Les exploitations agricoles, devant faire face aux évolutions de la profession, doivent bien souvent se moderniser et s'agrandir. Néanmoins bon nombre de ces bâtiments rajoutés rompent avec le style ancien de la ferme à proximité et atténuent la qualité des paysages environnants. Le choix des matériaux et ses couleurs, leurs agréments, et leurs situations géographiques sont autant de paramètres intervenants dans leur insertion paysagère. **Une réflexion est ainsi à engager afin d'insérer ce bâti dans la logique du site** afin de constituer un ensemble homogène ne perturbant pas le paysage.

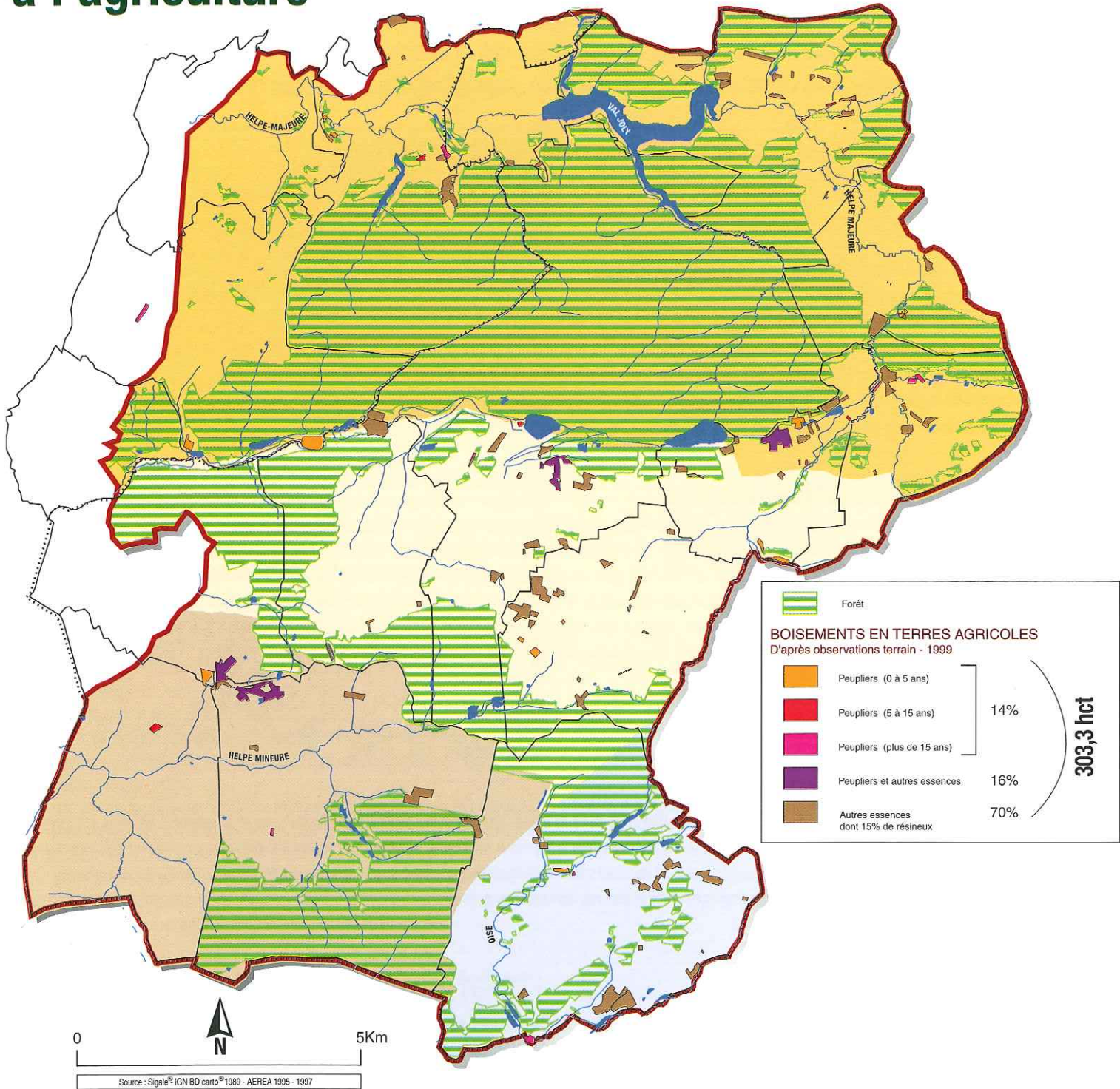
## Préserver les prairies humides

Ces ensembles prairiaux remarquables et leurs végétations inféodées constituent des éléments structurants de la Fagne de Trélon. Ces zones humides connaissent 3 types d'évolutions provoquant leur dégradation ; l'eutrophisation, les boisements et l'assèchement (cf carte p.7). Ces pressions sont des atteintes directes à la richesse écologique de ces milieux et tendent vers une homogénéisation du paysage. **Ces zones ne doivent donc pas être soumises au drainage, à la plantation et aux pollutions d'origine agricoles.** De plus, un plan de gestion doit être établi afin de les préserver et les conserver.

## Améliorer la qualité des cours d'eau

L'Helpe Mineure et l'Helpe Majeure sont des axes paysagers structurants. Cependant les 2 cours d'eau connaissent une dégradation de leur qualité ; importante pour l'Helpe Mineure (pollution domestique et industrielle) et beaucoup moins marquée pour l'Helpe Majeure (cf carte p.7). Il est donc nécessaire de prévenir du risque de désintérêt que ces rivières si cette dégradation s'accroît. **Il faut les reconsidérer et les valoriser et ceci passe d'abord par une identification des sources de pollution, une limitation des rejets et un entretien des abords des cours d'eau** (berges, sentiers, terrains limitrophes) par des méthodes douces.

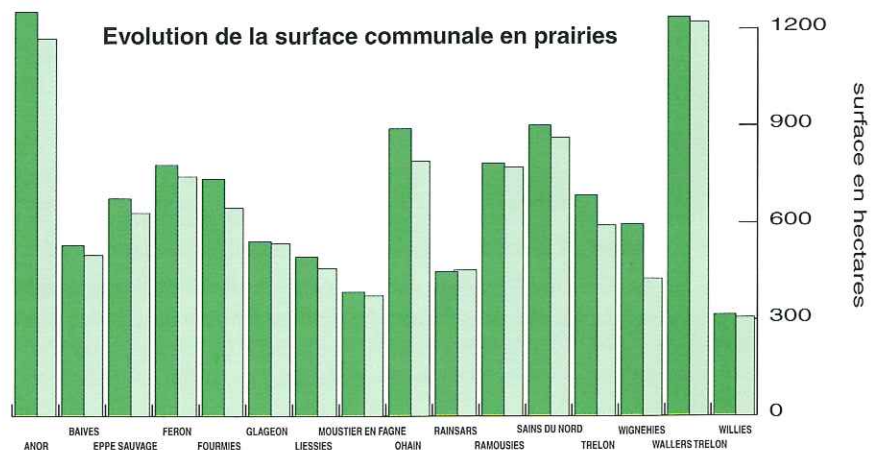
# Les problématiques paysagères liées à l'agriculture



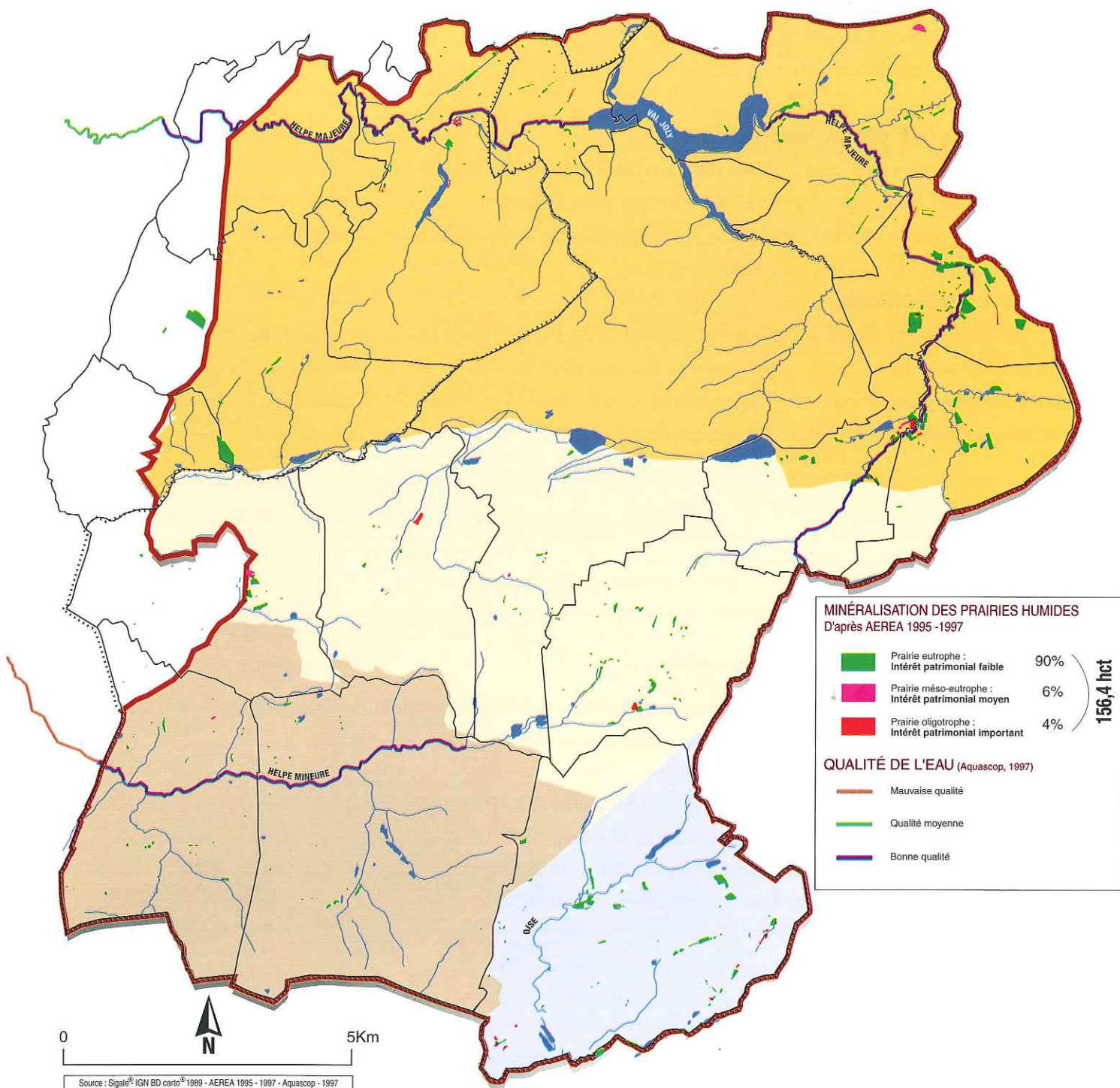
Surface de prairies en 1987 :  
11 221 hectares

Surface de prairies en 1997 :  
10 455 hectares

Source : matrice cadastrale 1987-1997



# Les problématiques paysagères liées à l'eau



## LIMITES ADMINISTRATIVES

- ..... Limite du Contrat de Développement Rural Fourmies - Trélon
- Périphérie de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon
- Limites communales
- Eau

## UNITÉS PAYSAGÈRES

- La haute vallée de l'Helpe Majeure
- La clairière de Glageon - Trélon - Ohain
- La haute vallée de l'Helpe Mineure
- Le Plateau d'Anor



## Insérer le Parc Départemental du Val Joly dans la vallée de l'Helpe Majeure

Le Parc du Val Joly, situé au cœur de la vallée de l'Helpe Majeure, constitue un site touristique de l'Avesnois. Les activités proposées alliées au milieu naturel environnant permettent d'accueillir de nombreux visiteurs dont le nombre augmentera avec la création de la Zone d'Aménagement Concertée. Cependant cet espace assure une rupture avec le paysage de la vallée et il subsiste une impression d'artificialisation avec la dispersion des différents équipements. **Il est donc primordial d'assurer un traitement du site afin de l'insérer dans le paysage de la Fagne de Trélon.** Un travail au niveau des entrées du parc doit être effectué afin de créer des espaces de transition permettant une approche progressive de l'ensemble.

## Atténuer l'emprise des obstacles visuels

En Fagne de Trélon, les carrières constituent des obstacles visuels dû essentiellement à la présence des merlons. La couleur, l'importance du volume participent à créer des éléments qui ne s'accordent pas au paysage et qui assurent une rupture. **L'objectif est donc d'insérer ces compositions dans le milieu environnant en agissant notamment sur le nivellement et la végétalisation des merlons.**

## Valoriser les panoramas

La Fagne de Trélon, de part son milieu physique et l'occupation du sol, offre des visions plus ou moins profondes. Ces vues, suivant les différents éléments présents et leurs interactions avec le milieu, permettent une découverte et une compréhension du paysage de la Fagne de Trélon. **Ces sites, en position haute** (le point culminant du Nord Pas de Calais se situe à Anor), **méritent un traitement particulier en vue de faire découvrir les éléments structurants paysagers, et favoriser une appropriation de ce paysage.**

**POUR EN SAVOIR PLUS...**

## Bibliographie

- AEREA, *Diagnostic, bioévaluation des systèmes prairiaux de la Haute vallée de l'Helpe Majeure et des communes du canton de Trélon*, 1995/ 97.
- AQUASCOP, *Evolution de la qualité physicochimique de l'Helpe Majeure et de l'Helpe Mineure*, 1997.
- Parc naturel régional de l'Avesnois, *Charte du Parc*, Décembre 1998.
- Parc naturel régional de l'Avesnois, *Etude préalable à la réalisation d'un Guide Technique du Paysage de la Fagne de Trélon*, août 1999.
- Parc naturel régional de l'Avesnois, *Analyse des problématiques paysagères de l'entité paysagère de la Fagne de Trélon*, mars 2000.
- Parc naturel régional de l'Avesnois, *Programme Life Natura 2000 - Périmètre d'étude n°24- Projet de document d'objectifs*, juin 1998.
- Parc naturel régional de l'Avesnois, *Etude sur la mise en oeuvre d'une « opération locale » dans la haute vallée de l'Helpe Majeure*, août 1993.

## Organismes ressources

Parc naturel régional de l'Avesnois / 4 cour de l'abbaye - BP 3 - 59550 Maroilles

☎ 03 27 77 51 60

Agence de l'eau Artois-Picardie / 200 rue Marcelline - BP 818 - 59508 Douai cedex

☎ 03 27 99 90 00

Chambre d'Agriculture du Nord / 140 boulevard de la liberté 59800 Lille

☎ 03 20 88 67 00

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Nord / 148 rue Nationale 59800 Lille

☎ 03 20 57 67 67

Conseil Général du Nord / 51 rue Gustave Delory 59000 Lille

☎ 03 20 63 59 59

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt / 175 rue Gustave Delory 59000 Lille

☎ 03 20 96 41 41

Direction Régionale de l'Environnement / 4 rue Gombert 59800 Lille

☎ 03 28 38 10 30



Conception et conduite d'opération :

## Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



**Une invitation à la découverte  
des richesses du Parc**



**Des conseils pour contribuer à la préservation,  
à la mise en valeur et au développement du territoire**



**Des outils pour éduquer, petits et grands,  
à une meilleure compréhension du territoire**



**Des informations sur l'actualité du Parc,  
ses projets, ses actions et ses services**



**Des données techniques et scientifiques  
sur le patrimoine du Parc**

### Déjà parus :

Unité de la haie d'Avesnes : *«Les structures végétales dans le paysage»*

Entité de la Fagne de Solre-le-Château : *«Chemins ruraux et patrimoine»*

Le Plateau de Mormal

### Partenaires financiers :



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Fonds européen  
de développement régional

### Partenaires techniques :

*Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement du Nord,*

*Conseil général du Nord,*

*Contrat de développement rural « Fourmies-Trélon »,*

*Communauté de communes « Action Fourmies et environs »,*

*Communauté de communes « Guide du Pays de Trélon ».*



**Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois**

Maison du Parc  
"Grange Dîmière"  
4 cour de l'Abbaye - Boîte Postale 3  
59550 MAROILLES  
Téléphone : 03 27 77 51 60  
Fax : 03 27 77 51 69  
E.mail : PNR.AVESNOIS@wanadoo.fr

Parc naturel régional  
Scarpe-Escaut

Maison du Parc "Le Luron"  
357 rue Notre Dame d'Amour  
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX  
Téléphone : 03 27 19 19 70

Parc naturel régional  
des Caps et Marais d'Opale

Boîte Postale 24  
62510 ARQUES  
Manoir du Huisbois  
LE WAST  
Téléphone : 03 21 87 90 90  
Le Grand Vannage  
ARQUES  
Téléphone : 03 21 98 62 98

